



## Certification GIPS®

Groupama Asset Management s'est vu délivrer la certification annuelle de conformité aux normes de présentation des performances GIPS® (Global Investment Performance Standards), au 31 décembre 2010. La certification GIPS®, effectuée chaque année par un cabinet d'audit indépendant, couvre pour Groupama Asset Management un historique de performances depuis le 1er janvier 2003.

S'appliquant à la présentation des performances d'actifs gérés pour compte de tiers, les normes GIPS® sont des normes éthiques internationales de présentation des performances. Elles permettent aux investisseurs de comparer et d'apprécier les performances entre les différentes sociétés de gestions qui respectent ces standards.